

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

- Les activités à l'international de notre institut sont une partie intégrale de notre stratégie globale, orientation renforcée dans le cadre du projet stratégique ICES Horizon 2025 adopté en novembre 2015. L'ICES participe depuis plus de 15 ans au programme Erasmus et l'internationalisation des parcours est une donnée essentielle des cursus de notre structure.

Les objectifs de notre participation aux programmes Erasmus permettent à notre institution de s'ouvrir davantage au monde. Les étudiants partent en général un semestre et reviennent de mobilité avec un esprit plus ouvert et des progrès conséquents dans une langue étrangère. Le projet d'internationalisation de notre établissement est ambitieux pour les années à venir dans et en dehors de nos murs. De nouveaux types d'articulations d'accords sont en cours : double-diplômes, programmes joints...

Encore davantage d'efforts seront consacrés à l'internationalisation des cursus et du campus lors du prochain exercice. Ceci devrait résulter sur un nombre croissant de mobilité staff. La communication vers le staff a toujours été la même et nous pouvons toujours compter sur le soutien de la direction pour susciter la mobilité des enseignants et du personnel. Ces déplacements ont permis de renforcer les liens avec nos universités partenaires et de discuter de nos projets passés et à venir.

Il y a 7 ans, lors de la précédente déclaration de stratégie, l'ICES comptait 60 universités partenaires à travers le monde. A ce jour, l'institution en compte plus d'une centaine.

Ces partenariats sont essentiellement mis en place pour les échanges d'étudiants, mais aussi pour l'échange de personnels administratifs et enseignants.

L'ICES souhaite conforter et développer les échanges d'étudiants et de personnels administratifs ou enseignants en stage de formation ou d'observation Erasmus+.

Les conventions avec des universités étrangères permettent également à des étudiants de l'ICES de poursuivre leurs études supérieures au-delà de la licence ou d'accéder, si cela paraît pertinent, à un niveau Bac+6 qui tend à devenir aujourd'hui un élément discriminant sur le marché de l'emploi.

- Nous souhaitons proposer davantage de doubles diplômes aux niveaux licence et master. L'un des facteurs susceptibles de convaincre des étudiants de l'utilité d'un séjour à l'étranger est la possibilité d'obtenir un double diplôme.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

Dans l'élaboration de ces doubles diplômes, nous œuvrons pour une plus grande partie d'enseignement collaboratif en ligne, pour une proche collaboration avec des entreprises en intégrant des intervenants professionnels ainsi qu'une période longue de stage validé par des crédits, et pour l'intégration d'une partie des études dans l'université partenaire. Il s'agit ici de souligner les compétences recherchées par le marché du travail, et d'étendre, pour nos étudiants, le marché du travail au-delà des frontières nationales.

Un des axes de développement de cette initiative est la Russie avec qui de récents partenariats ont été signés. L'ICES a ainsi déposé une candidature au programme de « mobilité de crédits » avec ce pays pour appuyer le flux d'étudiants, de personnels administratifs et d'enseignants, mais également afin de développer des programmes de double diplôme.

- L'accueil de plus d'étudiants étrangers en échange est la condition de la pérennité des partenariats pour assurer un équilibre acceptable entre entrants et sortants. Il est également important que les étudiants de l'ICES soient encore davantage au contact d'étudiants d'autres pays, d'autres cultures afin de développer leurs compétences interculturelles.

Cela implique d'accroître l'offre d'enseignements en langue anglaise pour rendre accessibles aux étrangers les cursus de l'ICES. Notre objectif durant ce prochain exercice est pour cela de disposer dans chaque année de licence d'un cours d'au moins 12 heures en langue anglaise en dehors des cours de langues. L'autre bénéfice de cette action est de sensibiliser les étudiants à l'enseignement en langue anglaise et ainsi les encourager à partir en mobilité académique.

- L'objectif est d'inciter plus d'étudiants à des séjours à l'étranger dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée -même si la crise du Covid19 incitera tous les pays à une certaine prudence- de façon à ce que le passage par une université étrangère soit à terme considéré comme un point de passage nécessaire dans un parcours d'études supérieures. Toutes les filières de formation de l'ICES sont concernées.

Ainsi, les licences d'anglais, d'espagnol, de science politique, la double licence anglais/science politique et le master relations internationales comptent un départ obligatoire d'un semestre ou d'une année en mobilité académique à l'international. Nous envisageons d'ouvrir une double licence espagnol/science politique à la rentrée de septembre 2020 avec également un départ obligatoire.

Dans les disciplines où cela paraît indispensable à une formation complète (outre les filières mentionnées précédemment), on n'hésitera pas à imposer aux étudiants un départ pour assurer la crédibilité des cursus offerts par l'ICES. Cela peut notamment devenir le cas dans certaines filières juridiques, compte tenu de la place croissante du droit anglo-saxon dont les logiques sont assez différentes de celles du droit français.

- Nous souhaitons développer la préparation de nos étudiants aux échanges internationaux : la maîtrise de l'anglais courant au niveau B2 du cadre européen commun de référence sera exigée de tous les étudiants en fin de licence ; ceux qui partent à l'étranger doivent se mettre aux niveaux attendus par les universités d'accueil et vérifiés au moyen des tests d'usage (TOEIC, TOEFL, etc. ).

Pour cela, nous voulons généraliser à tous les étudiants l'utilisation de plateformes d'apprentissage des langues. Aujourd'hui déjà, certaines filières académiques utilisent 7Speaking.

Nous recommandons fortement à tous les étudiants qui partent en mobilité Erasmus+ d'utiliser la plateforme OLS. Nous continuerons cet effort dans l'exercice à venir afin de permettre aux étudiants d'appréhender au mieux leur mobilité.

-Nous voulons maintenir les efforts de développement de compétences linguistiques auprès de notre staff académique et administratif. Nous venons récemment de mettre en place des cours de communication anglaise de tous niveaux pour le personnel administratif. 20 collaborateurs ont spontanément répondu à cette offre, c'est-à-dire plus de 50% du personnel administratif. Dans l'optique de mieux accompagner la politique d'internationalisation de l'établissement, il

est important que chaque collaborateur puisse communiquer en anglais avec les étudiants et enseignants internationaux lorsque cela est nécessaire.

- Nous projetons également de développer des cours de communication interculturelle pour les étudiants avant leur départ en mobilité, mais également à leur retour.

Nous aimerions également proposer des modules de formation à l'interculturel au personnel administratif et aux enseignants afin de mieux les préparer à interagir avec les étudiants d'autres pays.

L'affichage et la signalétique dans notre établissement sera prochainement affichés en français et en anglais dans le souci de toujours mieux accueillir notre public international.

Une soirée « Grand Départ » a lieu tous les ans en décembre afin de sensibiliser encore davantage les prochains participants au programme d'échange à l'interculturalité. Un grand témoin, en lien avec le sujet, y est invité.

Un programme dynamique d'échanges internationaux nous permet, nous, établissement de ville moyenne, d'augmenter la qualité de nos cursus de formation par la coopération avec des universités plus grandes et plus en avance que nous, ceci étant plus facile à faire au niveau international qu'au niveau local. En recevant des enseignants d'autres pays, nous apportons le monde aux étudiants et enseignants qui pourraient, par contrainte culturelle ou financière, ne pas y avoir accès. En ce sens, la mobilité internationale grâce à Erasmus+ est un bouquet d'outils qui nous sont nécessaires pour favoriser la plus large ouverture intellectuelle.

- En 2015, l'ICES s'est doté d'un centre de recherche, le CRICES (Centre de Recherche de l'ICES). Nous assurons et voulons renforcer un lien étroit entre recherche et enseignement en développant les projets individuels et collectifs de recherche des enseignants en lien avec l'enseignement dispensé en licence.

- La synergie internationale que nous permettent les programmes Erasmus+ nous ouvre des plateformes de discussion et d'échange avec des entreprises internationales, et in fine, nationales voire locales. Nous avons accru le nombre des intervenants professionnels dans les plans de cours, et avons intégré des chefs d'entreprises dans nos conseils. La dynamique, et les fonds, permis par Erasmus+ sont les facilitateurs de cette interaction.

- Enfin, la structure et les financements ciblés fournis par le programme Erasmus+ sont des cadres précieux pour un établissement de notre taille. Grâce à l'organisation et la gestion de ces fonds, l'établissement peut cadrer, inciter, et promouvoir les mobilités. Ce guide nous permet de traduire la stratégie internationale de l'établissement en actions précises, planifiables, et prédéfinies.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Le projet Erasmus+ contribue à l'internalisation de l'institution. Le nombre d'enseignants et d'étudiants internationaux (mobilités entrantes/sortantes) et l'étendue de la coopération institutionnelle au sein des universités étrangères sont des indicateurs importants de l'internationalisation de notre établissement. En outre, le projet permet à nos étudiants de s'intégrer dans le système éducatif européen.

Nous souhaitons ainsi poursuivre et accroître la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur. Lors du précédent exercice, nous avons participé aux programmes de mobilité intra-européen. Nous venons également de postuler au programme de « mobilité de crédits » dont nous attendons les résultats de sélection.

- Lors de la mise en œuvre des mobilités étudiantes sortantes, la sélection des candidats et la diffusion de l'information auprès d'eux sont assurées par les directeurs des départements d'enseignement et par le directeur des relations internationales (réunions d'informations, mise à disposition d'un livret d'information, entretiens individuels). La partie pédagogique (choix des cours) est validée par les directeurs des départements d'enseignement. La reconnaissance académique se fait grâce aux relevés de notes reçus des universités partenaires. Les crédits sont intégrés au cursus des étudiants et servent à valider leur semestre (30 ECTS par semestre demandés). Le jury de fin d'année est bien entendu le décisionnaire final concernant le passage en année supérieure.

Les directeurs de départements et le service des relations internationales proposent deux réunions d'informations aux étudiants dont le départ est obligatoire. Ceux dont le départ est facultatif bénéficient d'un entretien individuel avec le directeur des relations internationales. Durant ces réunions, toutes les étapes du dispositif Erasmus sont décrites et expliquées.

Des sessions d'information sont organisées chaque semestre avec les organismes d'assurance maladie, banques, etc. pour aider à l'organisation des départs.

Par ailleurs, des relances régulières sont faites par le service relations internationales pour les échéances administratives importantes : envoi du certificat de présence arrivée/départ, mise à jour du choix des cours, OLS, ...

- Pour les mobilités entrantes, la gestion administrative (informations, contrats) est également assurée par le service des relations internationales qui reçoit et sélectionne les candidatures. Le choix des cours est validé par le directeur de département qui les accueillera et par leur université d'origine bien entendu.

Un accueil personnalisé leur est proposé (accueil à la gare, petit-déjeuner d'accueil le premier jour) par les étudiants de l'établissement (parrainage), le service des relations internationales ainsi que l'ensemble de la communauté ICES. Une semaine d'intégration leur est proposée et, dans la mesure du possible, est considérée comme obligatoire (cours de FLE et excursions culturelles).

Puis, les étudiants en échange rencontrent leur directeur de département en début de semestre pour arrêter leurs choix de cours et en fin de semestre, avant les examens, pour faire le point sur leur scolarité à l'ICES. Une nouvelle procédure de rencontres individuelles entre le directeur de département, le directeur des relations internationales et l'étudiant Erasmus a été mise en place afin de faciliter la communication et les échanges. Un suivi de leur assiduité en cours est également assuré.

Notre établissement envoie en fin de semestre un relevé de notes qui mentionne les crédits obtenus, ainsi qu'une notice explicative des notes nationales. Enfin, l'information des

étudiants (logement, sécurité sociale...) se fait de façon personnalisée auprès de chaque étudiant par le service relations internationales. Les informations sont également disponibles en ligne.

- Pour la sélection du personnel, la présidence et le service des relations internationales identifieront les candidats appropriés au sein des départements déjà impliqués dans la collaboration académique avec les institutions partenaires en évaluant leur programme de mobilité et sa conformité avec les objectifs et les activités du projet.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les questions de gestion et de qualité concernant les participants au programme sont traitées par l'équipe des relations internationales. Nous sommes toujours attentifs à l'amélioration de nos procédures.

- Des activités interculturelles sont proposées par les étudiants qui reviennent de l'étranger (présentation des universités et des pays) et par les étudiants étrangers présents dans l'établissement afin de favoriser le partage d'information et de donner envie aux étudiants de partir. Tous les étudiants en départ obligatoire doivent remettre et présenter un rapport d'étonnement en sus du rapport Erasmus+ sur leur séjour à l'étranger dès leur retour de séjour Erasmus. Nous souhaitons toujours davantage utiliser et nous appuyer sur les outils d'évaluation et les outils de suivi de la mobilité permettant l'analyse de l'impact des mobilités (MobilityTool) afin d'améliorer nos process.

La préparation linguistique est assurée pendant toute l'année qui précède le départ (passage du TOEFL, test d'anglais, et/ou du DELE, test d'espagnol, obligatoire l'année ou le semestre qui précède). A leur retour de mobilité académique, les étudiants sont à nouveau testés en langue anglaise et/ou espagnole (TOEFL et/ou DELE) pour valider les progrès effectués.

Aujourd'hui, le nombre d'étudiants en mobilité académique représente 15% de la population étudiante totale de l'établissement. Nous aimerions lors du prochain exercice atteindre entre 17 et 20% d'étudiants en mobilité.

- Au niveau local et régional, nous encourageons les étudiants en mobilité Erasmus+ présents dans notre institution à témoigner de leur expérience et à présenter leur pays et leur culture dans les écoles primaires, collèges ou lycées à proximité de notre université.

Une association internationale d'étudiants, appelée Globo, a été créée il y a 3 ans. De nombreux étudiants de toutes filières y adhèrent. L'objectif est de faire partager le goût de l'international par le plus grand nombre de personnes au sein de notre université. Nous développerons cette association et lui confieront davantage de responsabilités lors du prochain exercice.

Aussi, nous aimerions augmenter le nombre d'étudiants accueillis pour le porter à 100. En 2020, nous avons accueilli 50 étudiants provenant de nos universités partenaires.

- Un catalogue de cours avec les descriptions de cours a été élaboré en 2019 pour tous les cours de toutes les filières. En 2020, un second catalogue reprenant tous les cours enseignés en langue anglaise a été mis en ligne et envoyé à nos partenaires universitaires. Notre

objectif est qu'en 2025, nous augmentions de façon significative le nombre de cours enseignés en anglais dans chaque année de chaque filière. L'objectif est double : améliorer la compréhension de l'anglais par les étudiants de notre établissement, et accueillir plus d'étudiants de nos universités partenaires.

- Un nouveau site web de notre établissement verra le jour en 2020/2021. Les relations internationales seront encore davantage mises en avant. De plus, la plus grande partie de l'ensemble du site sera traduite en langue anglaise.

- Le projet Erasmus+ offre la possibilité à un membre du personnel universitaire de s'engager dans un développement professionnel et personnel, en provoquant des effets dérivés tels que l'élaboration de programmes d'études, le développement de cours et/ou de modules communs, les réseaux universitaires, la collaboration en matière de recherche. Nous souhaitons envoyer davantage de personnels en mobilité. Les fonds alloués ne nous permettent pas de satisfaire toutes les demandes. Ainsi, une dizaine de candidatures ne sont pas satisfaites chaque année académique.

- En bref, l'impact de ces participations servira plusieurs objectifs à notre établissement :

-une plus grande internationalisation des programmes d'études

-une augmentation de la mobilité entrante et sortante des étudiants

-une meilleure qualité des programmes de formation de l'enseignement supérieur, intégrant l'apprentissage de plusieurs langues étrangères et l'adaptabilité des étudiants à un environnement multiculturel.